Chronique

Paysages en TGV : regards sur les agricultures

De Paris vers Marseille, fenêtre de droite

Jean-Pierre Deffontaines

n 1888 le géologue A. de Lapparent [1] publiait La géologie en chemin de fer. Il lui semblait possible de mettre à profit la durée des trajets en train pour observer le paysage et comprendre la géologie des régions traversées. Tout, depuis le matériau de construction de la gare jusqu'au changement de végétation ou de relief était digne de faits géologiques que le voyageur alerté pouvait découvrir par lui-même. En cette fin de XXe siècle, avec le TGV, les vitesses se sont multipliées par cinq et plus. Et l'on ne voit donc plus les mêmes choses, les gares sont rares ainsi que les points de repères dans l'espace. Seule, le plus souvent, notre montre nous donne une idée de l'endroit où l'on est.

Cette réflexion se situe dans un contexte de mobilité: la question générale abordée est celle du regard porté à grande vitesse sur le paysage.

Quelles informations peut fournir l'observation du paysage sur la diversité des pays traversés, sur leur identité, sur les traits du milieu naturel, des activités et conditions de vie des hommes? Audelà de l'identification d'un lieu à partir des objets perçus et de leur organisation dans le territoire, le but est de reconnaître les fonctionnements écologiques et

sociaux qui ne sont pas directement visibles.

En cherchant à préciser les conditions d'une lecture des paysages traversés, plusieurs problèmes sont apparus pour l'analyse desquels nous avons orienté l'observation sur les différents types d'agriculture le long de la ligne TGV de Paris à Marseille.

Pour caractériser l'agriculture d'un lieu, nous utilisons la notion de système agraire qui permet d'organiser l'observation et de désigner, parmi les objets constitutifs des paysages, des indicateurs visuels de ces systèmes. La question posée est de distinguer des séquences paysagères à l'aide d'indicateurs visuels suffisamment semblables dans une même séquence et contrastés d'une séquence à l'autre, et de définir le paysage le plus représentatif possible de la séquence : un paysage que l'on pourrait qualifier de moyen.

Les systèmes agraires dans le paysage

Un système agraire est une portion de l'espace rural où une population habite et exerce son activité, ainsi que les relations qui s'établissent au sein de cette population à propos de la mise en valeur de cet espace [2].

On peut distinguer trois pôles dans un système agraire: un pôle acteurs, comprenant nécessairement des agriculteurs ou des éleveurs mais également d'autres individus, un pôle activités qui comporte

les divers systèmes de production et les pratiques, un pôle espace incluant les structures des objets du territoire et les perceptions qu'en ont les acteurs.

Parmi les objets observés dans le paysage, certains sont des indicateurs visuels de ces trois pôles. Ce sont les sols et le relief, les occupations des sols, les structures agraires (aménagements et habitat) et les traces dans le territoire des pratiques agricoles et forestières.

Avoir une vision « intelligente » des différents types d'agriculture le long d'un parcours revient à comprendre le fonctionnement des systèmes agraires observés.

Pour cela, il faut rechercher les relations entre les différents indicateurs visuels de chaque paysage type traversé. L'exercice n'est pas toujours compatible avec la grande vitesse, et les aspects particuliers du fonctionnement de l'agriculture se dégagent parfois progressivement, lors d'un second, voire d'un troisième voyage, à des saisons différentes.

Repérage des séquences de paysages

Les paysages qui défilent le long du parcours changent continuellement. Il n'y a pas deux paysages identiques et pourtant on a conscience, par moment, que « ça change », qu'on est entré dans une région différente au sens de région géo-

Tirés à part : J.-P. Deffontaines

J.-P. Deffontaines: Inra, route de Saint-Cyr, 78026 Versailles cedex, France.

graphique ou « pays ». À l'observation, souvent de façon progressive, parfois imperceptible, les formes, les couleurs et l'organisation dans l'espace des objets qui composent un paysage se modifient, notamment celles qui caractérisent les systèmes agraires :

la forme du relief et les types de sol ;

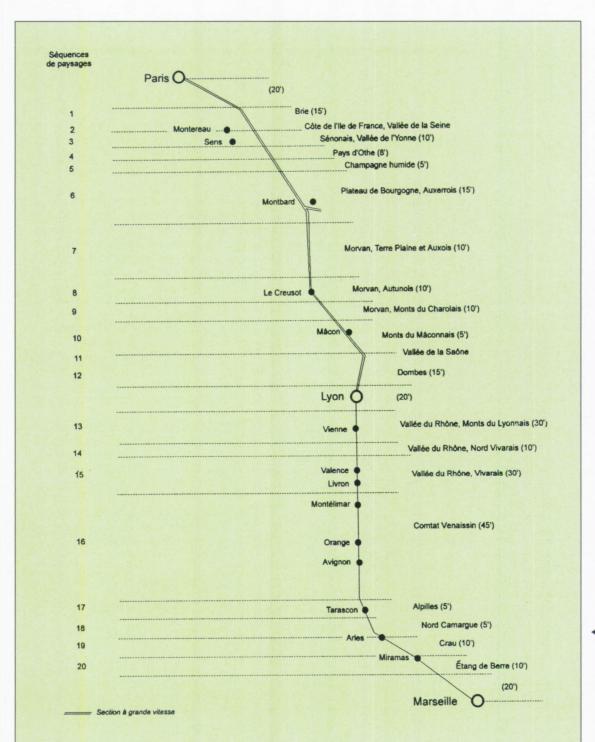
 l'occupation du sol, c'est-à-dire les forêts, les cultures, les prés et les troupeaux, les friches et les landes, et leur disposition dans l'espace;

- l'habitat, périurbain, rural (bourg, villages et hameaux) et agricole (bâtiments d'exploitations groupés ou dispersés);

- les aménagements agraires : parcelles,

chemins, haies, murs, terrasses, canaux et digues... et leur organisation sur le territoire :

 les marques des activités humaines, notamment des pratiques agricoles et forestières (brûlages des pailles, balles de foin, coupe de bois...). À chaque « pays » correspond une combinaison et une



◀ Figure 1. Carte de l'itinéraire TGV observé de Paris à Marseille (fenêtre de droite).

Figure 1. Map of the TGV route as observed from Paris to Marseille (right-hand window).

Figure 2. Description des 20 paysages analysés.

Figure 2. Description of the 20 analysed landscapes.



Région ou pays : Brie de Melun.

Sols et reliefs: plaine calcaire recouverte de limon des plateaux et entrecoupée de petites vallées.

Occupation du sol : association de massifs forestiers, d'îlots boisés (feuillus) et de « grandes cultures ». Le maïs et les céréales dominent, les jachères sont nombreuses. On n'observe pas de friches ni d'élevage.

Habitat: grandes fermes isolées en cour avec dépendances.

Aménagement: vastes parcelles géométriques qui révèlent de grandes exploitations. Traces des réseaux de drainage en fin d'hiver dans les parcelles en labour. Pratiques et activités: les régularités, l'état des parcelles cultivées et la puissance du matériel de culture traduisent une grande maîtrise des techniques agricoles.

Région ou pays : vallée de la Seine, entre Brie et Cham-

Sols et reliefs : côte de l'Île-de-France. On passe des calcaires de Brie à la craie champenoise.

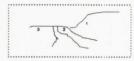
Occupation des sols : désordre et hétérogénéité du périurbain.

 Quelques parcelles de vigne. Nombreux petits jardins avec potagers et vergers.

2. Urbanisation le long de l'axe Montereau/Nogent qui longe la Seine.

3. Žone industrielle avec quelques parcelles de cultures sur la rive gauche.

Habitat: immeubles du Montereau nouveau sur le bord du plateau. Le Montereau ancien se situe à la confluence de la Seine et de l'Yonne, au pied de la côte.







Région ou pays : Champagne « crayeuse ». Sénonais (ou pays de Sens) et vallée de l'Yonne en amont de Montereau.

Sols et reliefs: craie du crétacé supérieur recouverte de placages d'argiles plastiques. Ondulations sans cours d'eau en fond de vallée. Au loin, la large vallée alluviale de l'Yonne.

Occupation des sols : 1. Grandes cultures (maïs, céréales, tournesol, colza, jachères). Quelques petites parcelles résiduelles de vignes et de vergers.

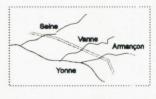


 Maïs et herbages avec boqueteaux et haies irrégulières. Quelques serres.

 Massif boisé sur placages argileux sur la craie.

Habitat : forte densité dans la vallée. Habitat dispersé et industrialisation qui gagne sur les bords de la vallée. Aménagement : au premier plan, des parcelles de dimensions moyennes orientées dans le sens de la pente et allongées d'un versant à l'autre. Vestiges de chemins ruraux qui sont la marque d'un ancien parcellaire plus dense.

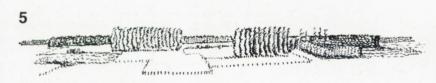
Région ou pays: Champagne crayeuse. Pays d'Othe (de la Vanne à l'Armançon). Sols et reliefs: larges ondulations sur crétacé supérieur. La couleur claire de la craie apparaît dans les parcelles en labour.





Occupation des sols : grandes cultures, plus diversifiées qu'en Brie. Quelques prés et bosquets en fond de vallée. Nombreux massifs forestiers. Habitat : fermes isolées. Quelques bâtiments désaffectés.

Aménagement : parcelles de dimension moyenne, de forme allongée. Par quartier, petits parcellaires et lignes parallèles. Aqueduc d'amenée d'eau à Paris.



Région ou pays : Champagne humide.

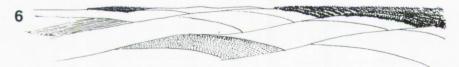
Sols et reliefs: sols lourds et peu perméables du crétacé inférieur. Sols organiques de couleur noire.

Occupation des sols : culture du maïs et prés. Nombreuses plantations de peupliers. Forêts de feuillus.

Habitat : groupé en gros villages étendus.

Aménagement : canaux et étangs. Parcelles de petite dimension.

Pratiques : coupes de peupliers.



Région ou pays : plateau de Bourgogne. Auxerrois. Sols et reliefs : légères ondulations des terrains calcaires durs du jurassique supérieur. Vallée sèche. Teintes des sols nus variables.

Occupation des sols : grandes cultures : maïs, colza et céréales dominants. Grands massifs forestiers de feuillus dominants.

Habitat : hameaux et quelques fermes isolées. Très faible densité de peuplement. Aménagement : très grandes parcelles. Quelques silos à grains isolés au milieu des champs. Pratiques : en septembre, brûlages des chaumes. Balles rondes de pailles. Des jachères non reprises (sans doute conservées comme jachères longues pour l'année suivante).

Région ou pays : Morvan, Terre Plaine et Auxois. Sols et reliefs: sols argileux du Lias (jurassique inférieur). Succession de vastes bassins entrecoupés de reliefs

Occupation des sols : l'herbe domine, des parcelles de cultures (maïs, céréales), quelques forêts. Nombreux troupeaux de bœufs blancs dans les parcs (race charolaise). Quelques troupeaux d'ovins.

Habitat: en hameaux et habitat dispersé (voir différence des matériaux avec 8).

Aménagement : parcelles de formes assez grandes et régulières, bordées de haies. Traces de haies supprimées. Des clôtures limitent certains parcs à la suite de réorganisations foncières.

Pratiques : la rugosité de la végétation dans les parcelles pâturées (parc) contraste avec le « peigné » des parcelles fauchées.

7



Région ou pays: Morvan, Autunois.

Sols et reliefs: collines et vallons sur terrain granitique et primaire. Traces de zones humides. Nombreux massifs forestiers. Plantations de résineux.

Occupation des sols : l'herbe occupe toutes les surfaces agricoles. Quelques parcelles très peu entretenues (élevage extensif ou début d'abandon?) notamment en bordure des forêts. Élevage de bœufs blancs ; petits troupeaux. Habitat : dispersé. Fermes isolées de petites dimen-

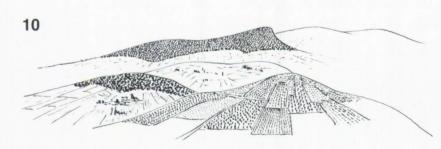
sions.

Aménagement : parcelles de formes et de dimensions très variées, toutes bordées de haies. Pratiques: contrastes entre parcs pâturés et prés fauchés.

Région ou pays : Morvan, monts du Charolais. Sols et reliefs: vallée de la Grosne, affluent de la Saône (confluence au sud de Chalon-sur-Saône). Zone de transition entre les granites du Morvan et les terrains jurassiques de la rive droite de la Saône. Occupation des sols : herbe et élevage de bœufs blancs dominants. Des surfaces en vigne. Vaste couverture forestière sur les reliefs. Grandes plantations de résineux.

Habitat : ville de Cluny dans le fond, avec extension sur les reliefs. Habitat rural dispersé.





Région ou pays : monts du Mâconnais.

Sols et reliefs : reliefs marqués entre les vallées de la Saône et de la Grosne. Terrains calcaires du jurassique moyen et supérieur.

Occupation des sols: sauf quelques sommets boisés et des prés en bas de versant avec troupeaux de bœufs blancs au pâturage, le territoire est couvert de vignes : vignoble du Mâconnais.

Habitat: peuplement dense en hameaux et maisons isolées.

Aménagement : parcelles petites, en longueur, plantées dans le sens de la pente.

Pratiques et activités: monoculture de la vigne, conduite en ligne avec fils.

11

Région ou pays : vallée de la Saône, entre monts du Mâconnais à l'ouest et la Dombes à l'est.

Sols et reliefs: alluvions quaternaires.

Occupation des sols : contraste entre la vigne sur les pentes (1), les grands prés avec bœufs blancs, vaches pie noire et maïs sur la rive droite de la Saône (2), et l'herbe et le maïs avec des plantations

de peupliers sur la rive gauche (3).



Habitat : densité de peuplement à l'ouest notam-ment sur l'axe Dijon-Lyon du bord de Saône; la rive gauche à l'est peu peuplée.

Région ou pays : la Dombes. Monts du Beaujolais

Sols et reliefs: surface sédimentaire ondulée. Sols peu perméables. Nombreux étangs.

Occupation des sols : le mais est une quasi-monoculture. L'herbe (prés et parcs) occupe le reste de la surface agricole. Petits bois et restes de haies cloisonnent irrégulièrement le paysage. Troupeaux de vaches laitières de race Montbéliarde.

Habitat : dispersé. Bâtiments bas et allongés, avec vastes toitures en tuiles rondes. Nombreuses dépendances.

Aménagement : assez grandes parcelles de formes géométriques. Le sol est modelé en larges « ados » perpendiculaires aux lignes de cultures pour assurer l'écoulement de l'eau en surface.



Région ou pays : vallée du Rhône, monts du Lyonnais entre Lyon et Vienne.

Sols et reliefs: formes arrondies et pentes fortes de gneiss et granites. Sols légers. Vallée alluviale étroi-

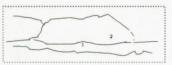
Occupation des sols : forêts maigres et irrégulières avec clairières de petits champs en terrasse sur les pentes. Friches et terrasses abandonnées. Dans le haut, cultures sur champs géométriques d'assez

grandes dimensions. Habitat : habitations dispersées sur les pentes. Nombreuses résidences. Hameaux agricoles sur les hauts.

Région ou pays : vallée du Rhône et Nord Vivarais. Sols et reliefs : Terrains plats alluviaux du quaternaire ancien. Pentes fortes des massifs granitiques aux sols légers.

Occupation des sols : 1. Cultures maraîchères et vergers (pommiers).

2. Vignes, les unes sur terrasses anciennes, les autres sur vastes parcelles très en pente. Prés et champs.



Habitat: dense le long

de l'axe de circulation de la rive droite du Rhône.

14

2. Nombreux hameaux implantés sur les pentes ; habitat ancien.

Aménagement : 1. Petites parcelles irriguées et allongées perpendiculairement au Rhône.

2. Grandes parcelles de défrichages récents sur la forêt. Risque d'érosion.



Région ou pays : vallée du Rhône. Vivarais.

Sols et reliefs: plaine alluviale du quaternaire récent. Sols grossiers. Le TGV est implanté sur des terrasses du quaternaire ancien. Les bords ouest du massif granitique du Vivarais sont recouverts d'arènes granitiques formant des sols filtrants, légers et de couleur claire.

Occupation des sols : 1. Vergers de pêchers, vignes et cultures de maïs et de tournesol.



2. Vergers de pêchers et vignes en terrasses.



Région ou pays : comtat Venaissin et collines de l'Ardèche et du Gard.

Sols et reliefs : large bassin plat d'alluvions récentes et, au fond, reliefs calcaires du crétacé inférieur et supérieur. La transition avec les granites du Vivarais se fait au niveau de la confluence de la Drôme à Livron. Succession de carrières de calcaire pour les cimenteries.

Occupation des sols : imbrications de vergers (pêchers et pommiers) avec cultures diverses (vignes, maïs, tournesol, sorgho, petits fruits) et serres en plastique et en verre. Forêts et garrigues dominent sur les reliefs.

Habitat : villes de Montélimar, Orange, Avignon. Habitat dense et dispersé avec bourgs dans la plaine. Nombreuses industries.

Aménagement : assez grandes parcelles avec haies de cyprès et de peupliers orientées perpendiculairement à la direction nord-sud du Mistral. Forte densité de haies au sud de Valence.

Région ou pays : Alpilles.

Sols et reliefs: contraste entre les escarpements calcaires, la garrigue et les petits bassins cultivés sur sols rouges argileux.

Occupation des sols : vigne et vergers d'oliviers.

Habitat: mas de petites dimensions dans des îlots de verdure (mûriers et micocouliers).

Aménagement : petites parcelles bordées de haies (cannes de Provence et cyprès), terrasses en pierre sur les pentes

Pratiques : plantation de la vigne sans fils et taillée en gobelet.



18



Région ou pays : nord de la Camargue, entre Tarascon et Arles

Sols et reliefs : plaine d'alluvions récentes.

Occupation des sols : rizières ; au fond, végétation arborée des berges du Rhône.

Habitat : quelques grosses fermes isolées.

Aménagement : réseau de parcelles géométriques de grandes dimensions avec quelques haies de peu-

Région ou pays : Crau, entre Arles et Miramas. Sols et reliefs: terrain parfaitement plat du quaternaire ancien.

Occupation des sols : deux visages de la Crau : contraste entre les parcelles de foin, de pâturages, de vergers, d'amandiers, de pommiers ou de pêchers (1) et les vastes étendues de parcours secs avec arbustes épars (2).

Habitat : hameaux et fermes isolées.

Aménagement : grandes parcelles irriguées Pratiques: production traditionnelle de foin de

Crau





Région ou pays : étang de Berre.

Sols et reliefs : dépression alluviale entourée de reliefs calcaires du crétacé inférieur.

Occupation des sols : parcelles de cultures maraîchères et de vignes, certaines peu entretenues voire abandonnées. La pression urbaine est forte.

Habitat : extension de Berre.

Summary

Landscapes from the TGV train. A look at farming systems from Paris to Marseille from the right-hand window

J.-P. Deffontaines

The general question addressed here is: what information on regional diversity does looking out of a high-speed train (TGV: train à grande vitesse) window provide?

Using the concept of agrarian systems, the author defines the visual indicators allowing sequences of landscape along the line to be perceived. Starting with a series of sketches, he constructs pictures designed to provide the best possible synthetic representation of each.

The landscape reveals agrarian systems and allows the succession of various types of agriculture along the route to be "read" in an intelligent way.

Cahiers Agricultures 1994; 3:397-403.

organisation particulières de ces objets qui en font sa spécificité, son identité et, souvent, sa dénomination.

Une séquence de paysage est donc la série continue de paysages caractérisés par une combinaison particulière de ces objets. La durée des séquences dépend de la distance parcourue dans le pays, mais aussi de la vitesse de déplacement. À grande vitesse, seuls les objets situés à une certaine distance de la voie (au-delà de 400 m) sont visibles pendant une durée suffisante. À cette distance, les objets de petite dimension n'apparaissent pas. On n'observe donc pas, en TGV, les mêmes traits du paysage qu'à vitesse réduite. Certaines séquences sont très courtes (une minute, voire moins). C'est le cas, par exemple, de la traversée de la Loire ou de la Saône. Leur observation suppose une attention particulière. La vitesse accuse les contrastes entre pays, les zones de transitions étant de courte durée.

Construction du paysage moyen d'une séquence

Pour définir une image qui évoque au mieux les paysages d'une séquence, nous retenons un dessin issu d'une série de croquis réalisés au cours de chaque séquence. Lorsqu'on entre dans un pays, un premier croquis est réalisé suivi d'une succession de croquis reproduisant des modalités nouvelles d'un ou plusieurs indicateurs dans le paysage. Contrairement à la série de photographies qui enregistrent les paysages successifs dans leur globalité, le croquis permet d'enregistrer ce qui apparaît principalement nouveau ou différent. Le paysage moyen d'une séquence est celui qui résulte du rapprochement des divers croquis. Il ne représente donc pas en général un paysage réellement observé, mais contient théoriquement les traits invariants majeurs et quelques modalités dominantes. Le dessin ne doit pas être surchargé pour conserver le plus possible l'impression générale de la séquence de paysage. Pour tenter de prendre en compte ces fluctuations diverses dans le paysage, le même procédé de croquis successifs est utilisé à différentes époques de l'année. Les objets constitutifs des paysages d'une séquence se modifient dans le temps à des rythmes différents : formes durables des haies, chemins et parcelles, cultures différentes d'une campagne agricole à l'autre, évolution de la végétation en cours de saison, traces plus ou moins fugaces des travaux agricoles, formes instantanées d'un troupeau dans un pré. Certains traits ne sont donc visibles qu'à certaines périodes : les jachères consécutives aux mesures de la PAC, par exemple,

Perspectives

La signification de la notion de paysage moyen reste posée. Comment définir une procédure reproductible pour rechercher des invariants dans des images complexes qui se succèdent?

se distinguent surtout au printemps.

Même s'il apparaît clairement que la vitesse permet de révéler les identités de pays, qu'elle est un moyen de lecture claire des ruptures et des continuités paysagères, les usagers de la vitesse ont-ils la même appréciation que les spécialistes dont le regard est sans doute déformé par l'habitude de « chercher à voir » ? L'itiné-

raire paysagique proposé est une première étape qui devrait donner « envie de voir ». Dans ce recueil de séquences de paysages, le parti pris est celui d'une approche agro-géographique des pays traversés [3, 4], mais d'autres points de vue peuvent être développés. En effet, la géologie, l'archéologie, l'histoire, l'architecture, entre autres, peuvent être des « entrées » dans la connaissance des lieux et des hommes qui les habitent.

L'itinéraire

Le plan de l'itinéraire indique les numéros des paysages moyens successifs qui sont décrits par un dessin (figure 1).
Pour chacune des vingt séquences de paysages ruraux distinguées entre Paris et Marseille (figure 2) le nom de la région géographique ou du pays et les modalités des cinq indicateurs visuels retenus sont indiqués. Les séquences sont affectées d'une durée indicative

Références

- 1. De Lapparent A. La géologie en chemin de fer. Description géologique du Bassin Parisien et des régions adjacentes. Paris : Masson et Cie, 1988 ; 608 p.
- 2. Brossier J, Vissac B, Le Moigne JL. éds. *Modélisation systémique et système agraire. Décision et organisation.* Paris : Inra, 1990 ; 365 p.
- 3. Groupe Inra-Ensaa. Pays, paysans, paysages dans les Vosges du Sud. Les pratiques agricoles et les transformations de l'espace. Paris : Inra, 1977 ; 192 p.
- 4. Deffontaines JP. Un point de vue d'agronome sur le paysage. Une méthode d'analyse du paysage pour l'étude de l'activité agricole. In: Lectures du paysage. Paris : Foucher, 1986 : 32-52.

Résumé

La question générale abordée est celle des informations que peut fournir l'observation des paysages sur la diversité des pays traversés à grande vitesse. En utilisant la notion de systèmes agraires, l'auteur définit des indicateurs visuels qui permettent de distinguer, le long d'un itinéraire, des séquences paysagères. À partir d'une série de croquis, il propose une image, qualifiée de paysage moyen, qui évoque au mieux chaque séquence.

Le paysage révèle des systèmes agraires et permet une vision intelligente des types d'agriculture qui se succèdent.